

Arrêté du 23 décembre 2009 portant modification de l'arrêté du 18 décembre 2007 modifié fixant l'assignation comptable de dépenses et de recettes sur le contrôleur budgétaire et comptable ministériel placé auprès du ministère de la santé et des sports et

Coaching et Développement Personnel

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date	06/01/2010
Juridiction / Nature	ARRETE
NOR / Numéro	BCFR0931596A
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000021601415

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...]rémunérations servies aux personnels civils de l'Etat ainsi qu'à certaines catégories de personnels militaires en[...]

TEXTES VISÉS

Le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, Vu la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 modifiée par la loi organique n° 2005-779 du 12 juillet 2005 relative aux lois de finances, notamment son article 28 ; Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique, notamment son article 103 ; Vu décret n° 65-845 du 4 octobre 1965 modifié relatif au paiement sans ordonnancement préalable des rémunérations servies aux personnels civils de l'Etat ainsi qu'à certaines catégories de personnels militaires en fonctions en métropole, dans les départements d'outre-mer et à l'étranger ; Vu le décret n° 66-912 du 7 décembre 1966, modifié par le décret n° 89-535 du 28 juillet 1989, relatif aux comptables et régisseurs de recettes et d'avances chargés d'exécuter les recettes et dépenses publiques à l'étranger, notamment son article 1er ; Vu le décret n° 92-681 du 20 juillet 1992 modifié relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ; Vu le décret n° 2005-1429 du 18 novembre 2005, modifié par le décret n° 2006-869 du 12 juillet 2006, relatif aux missions, à l'organisation et aux emplois de direction des services de contrôle budgétaire et comptable ministériel et par le décret n° 2006-1702 du 23 décembre 2006 portant suppression de la paierie générale du Trésor et de l'Agence comptable centrale du Trésor et transfert de leurs attributions ; Vu le décret n° 2006-1703 du 23 décembre 2006 portant dispositions diverses relatives à la cessation des activités de la paierie générale du Trésor et de l'Agence comptable centrale du Trésor ; Vu le décret n° 2006-1795 du 23 décembre 2006 portant création d'un comptable spécialisé du domaine ; Vu le décret n° 2007-999 du 31 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du codéveloppement ; Vu le décret n° 2007-1000 du 31 mai 2007, modifié par le décret n° 2009-895 du 24 juillet 2009, relatif aux attributions du ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité ; Vu le décret n° 2007-1002 du 31 mai 2007, modifié par le décret n° 2009-59 du 16 janvier 2009, relatif aux attributions du ministre de la santé, de la jeunesse et des sports ; Vu le décret n° 2007-1008 du 12 juin 2007 relatif aux attributions déléguées au haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté ; Vu le décret n° 2009-57 du 16 janvier 2009, modifié par le décret n° 2009-539 du 14 mai 2009, relatif aux attributions déléguées au haut-commissaire à la jeunesse ; Vu le décret n° 2009-539 du 14 mai 2009 relatif aux instances en charge de la politique de la ville ; Vu le décret du 23 juin 2009 relatif à la composition du Gouvernement ; Vu l'arrêté du 29 janvier 2004 portant désignation d'un ordonnateur principal au ministère de la santé, de la famille et des personnes handicapées ; Vu l'arrêté du 18 décembre 2007, modifié par l'arrêté du 2 décembre 2008 et par l'arrêté du 26 mars 2009, fixant l'assignation comptable de dépenses et de recettes sur le contrôleur budgétaire et comptable ministériel

placé auprès du ministère de la santé et des sports et du ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire, Arrête :

RÉFÉRENCE

ARRETE BCFR0931596A du 6 janvier 2010, « Arrêté du 23 décembre 2009 portant modification de l'arrêté du 18 décembre 2007 modifié fixant l'assignation comptable de dépenses et de recettes sur le contrôleur budgétaire et comptable ministériel placé auprès du ministère de la santé et des sports et ». Disponible sur Légifrance :
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000021601415> (consulté le 31 août 2026).